

209D3427
FR0010622241-DD3427

18 juin 2009

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

SOCIETE CENTRALE DES BOIS ET SCIERIES DE LA MANCHE

DECLARANT : Jacques LACROIX, Président du Conseil d'Administration
INSTRUMENT FINANCIER : Autres types d'instruments financiers (BSA)
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 16 juillet 2008
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 12 juin 2009
LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext Paris
PRIX UNITAIRE : 0,16 €
MONTANT DE L'OPÉRATION : 43 326,15 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."